

**Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire  
du 16 juin 2008 à 18h00**

Restaurant les Halles, Bulle

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 juin 2007
2. Rapport annuel du Président
3. Rapport d'activités du directeur
4. Présentation des comptes 2007
5. Rapport de l'Organe de révision
6. Décharge au comité
7. Nomination de l'Organe de révision
8. Présentation de la nouvelle organisation de l'Institution
9. Divers

---

**Ouverture de l'Assemblée par M. André Liaudat, Président, et approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 11.06.07**

Monsieur **André Liaudat**, Président, ouvre l'Assemblée en saluant cordialement toutes les personnes présentes, les membres actifs, les invités, les représentants des autorités communales, les représentants de la presse, le personnel et les bénévoles de la CRF.

Il salue tout particulièrement la présence de **Monsieur Patrice Longchamp**, Président du Grand Conseil, **Monsieur Erwin Jutzet**, Conseiller D'Etat, **Monsieur Yves Sudan**, Conseiller Communal à Bulle, responsable de la sécurité et des transports, **Monsieur Daniel Biedermann**, Directeur de la CRS, **Monsieur Christoph Meier**, Secrétaire central des Associations cantonales CRS, **Monsieur Franz Muhein**, Ancien Président de la CRS, **Monsieur Frédéric de Sinner**, Ancien Président de la CRF, **Monsieur Jean-Bernard Repond**, ancien Président de la CRF, **Monsieur Georges Demierre**, ancien Médecin Cantonal et ex-membre du Comité CRF, **Monsieur Jean-Christophe Genilloud**, Président des Samaritains, **Madame Marie-Lydie Lery**, membre des Samaritains, **Monsieur Michel Studer**, Président de la Fédération fribourgeoise des Retraités, **Monsieur Marc-Antoine Krieg**, médecin, **Monsieur Paul Peiry** expert-comptable, **Monsieur Christian Rime**, Directeur du Foyer des Bouleyres, **Monsieur Nicolas Zapf**, directeur de Fribourg Tourisme, **Madame Carole Blanc**, Cheffe de l'ORP Centre, **Monsieur Patrick Pochon**, Chef du Service de la Population et des Migrants, **Monsieur Pihlippe Pillonel**, Chef de Service de la Probation, **Monsieur Eric Broccard**, Service Public de l'Emploi, **Monsieur Bernard Tétard**, Délégué à l'Intégration des migrants, **Madame Noëilly Sottaz**, Bâloise Assurances, **Monsieur Bruno Brühlhart**, Fondé de pouvoir, Banque Cantonale de Fribourg, **Monsieur David Contini**, Administrateur du Réseau Santé Social de la Gruyère, **Madame Raymonde Achtari**, Directrice de la Fondation sarinoise pour les soins et l'aide à domicile, **Monsieur Nicolas Clément**, Administrateur de la Fondation sarinoise pour les soins et l'aide à domicile, **Monsieur Marcel Schmid**, Progestion Conseils et Fiduciaire SA, **Mesdames Christiane Philiponna et Biljuna Laric** de L'EMS le Châtelet.

**Le Président** salue également la présence des membres du Comité de Direction de la CRF, à savoir, Monsieur Jean-Bernard Dénervaud, Vice-Président, Madame Claudia Cotting, Madame Ella-Renée Stern, M. Bruno Fasel, M. André Kolly et M. André Sudan.

Il excuse également les personnalités suivantes : Madame Anne-Claude Demierre, Conseillère d'Etat, Monsieur Beat Vonlanthen, Conseiller d'Etat, Monsieur Pascal Corminboeuf, Conseiller d'Etat, Monsieur Georges Godel, Conseiller d'Etat, Monsieur Dominique de Buman, Conseiller National, Madame Ruth Lüthi, Ancienne Conseillère d'Etat, Madame Nadine Gobet, Députée, ainsi que Messieurs les préfets Maurice Ropraz, Nicolas Bürgisser, Jean-Claude Cornu, Daniel Lehmann, Michel Chevallet et Christophe Chardonnens, ainsi que les communes de Cerniat, Estavayer-le-Lac, Belfaux, La Brillaz, Villars-sur-Glâne, Neyruz, Broc, Plasselb et Marly.

Il excuse également l'absence des membres du Comité CRF à savoir, Madame Diane Farkas, le Dr Chung Yol Lee et M. Laurent Schneuwly.

Avant de passer à l'ordre du jour, **M. Liaudat** passe la parole à Monsieur **Yves Sudan**, Conseiller Communal à Bulle, lequel souhaite la bienvenue aux membres de la CRF et présente en quelques mots le chef-lieu de la Gruyère ainsi que les défis qui attendent aujourd'hui cette localité.

**Le Président** demande ensuite à l'Assemblée s'il y a une remarque concernant l'ordre du jour. Comme ce n'est pas le cas, il décide de procéder selon l'ordre du jour établi.

## **1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 juin 2007**

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire de la CRF, qui s'est tenue le 11 juin 2007 à Tafers, n'a pas été envoyé afin d'économiser les frais d'envoi. Cependant, le Président rappelle que le procès-verbal des Assemblées Générales est toujours disponible au siège de l'Institution ainsi que sur le site internet, conformément aux indications figurant sur l'invitation. Quelques exemplaires de ce procès-verbal sont également disponibles avant l'Assemblée Générale, sur les tables à l'entrée de la salle.

### **Décision :**

La lecture du procès-verbal n'est pas demandée. Aucune remarque n'étant formulée, celui-ci est approuvé à l'unanimité, sans opposition.

## **2. Rapport annuel du Président**

Voici le rapport de M. **André Liaudat**, président :

Le président revient sur ce qui a marqué l'année 2007, à savoir, l'attribution à une société privée du mandat Asile. Durant 24 ans, la CRF a conduit le mandat pour l'accueil et l'encadrement des requérants d'asile avec compétence et doigté. Il pense que la décision aurait dû être politique en faveur de la CRF. Ceci étant, une page est tournée et l'Institution doit faire face à ce changement avec courage et confiance. Dorénavant, elle s'engagera dans d'autres domaines d'activité tels que :

- l'aide aux proches
- les cours de langue aux migrants pour faciliter leur intégration
- La préparation de nouveaux cours de santé en faveur de la population.

Avec le slogan « le vrai luxe, c'est d'aider » il remercie toutes les personnes qui se sont engagées avec enthousiasme pour l'Institution en 2008. Il exprime sa vive reconnaissance, notamment à tout le personnel de l'ex-division Requérants d'asile pour l'immense travail accompli avec cœur et passion. Enfin, il rappelle que l'année 2009 sera l'année du Centenaire de l'Institution. Elle sera marquée par de nombreuses activités, l'objectif étant de créer un fonds pour les personnes les plus démunies.

### 3. Rapport d'activités du Directeur

Le directeur, **Charles Dewarrat**, pense que la mémoire institutionnelle retiendra de l'année 2007 essentiellement la perte du mandat Asile. Cependant, il fait remarquer que, malgré la crise provoquée par le licenciement de 55 collaborateurs, la plupart des objectifs annuels de l'Institution ont été tenus, à savoir :

- poursuite du développement des services institutionnels déjà existants
- mise en œuvre du projet « Une langue pour l'intégration »
- la préparation du projet « Détention » en collaboration avec le CRS, pour conseiller, en vue du retour, des personnes emprisonnées pour des raisons administratives
- mise en place d'une nouvelle politique salariale entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2008
- introduction de la norme comptable RPC 21

**Le Directeur** revient ensuite sur le bilan du mandat asile effectué par la CRF dès 1983 à 2007, soit durant une période de 24 ans. Après les articles qui ont déferlé ces derniers mois dans la presse, que faut-il retenir de ce long mandat ? Il propose une analyse à partir de trois questions fondamentales :

1. Au cours de son mandat, la CRF a-t-elle été efficace ?
2. Au cours de son mandat, la CRF a-t-elle travaillé avec efficacité ?
3. La CRF a-t-elle appliqué les principes humanitaires dans son travail d'encadrement des requérants d'asile ?

A la question une, « la CRF a-t-elle été efficace », le Directeur présente un tableau qui montre les recettes et les dépenses de l'asile assumées par le canton durant les 13 dernières années, soit de 1995 à 2007. On constate globalement un solde positif pour l'Etat d'environ CHF 6 millions. L'année 1995, comme année de départ pour l'analyse, n'a pas été prise au hasard. C'est, en effet, l'année à partir de laquelle la Confédération a financé l'asile sur la base de forfaits, lesquels étaient censés suffire au Canton pour prendre en charge les dépenses liées. On ne peut donc se référer aux années antérieures à 1995 pour apprécier la bonne gestion de l'Institution au niveau de l'asile. En conséquence, oui la CRF a travaillé avec efficacité, elle a rempli sa mission et le Canton a largement bénéficié de cette gestion.

A la question numéro deux, « la CRF a-t-elle travaillé avec efficacité », le Directeur montre un autre tableau qui indique le nombre de collaborateurs à plein temps pour l'encadrement des 100 requérants d'asile. Il explique que le ratio de 3% est largement admis par plusieurs organisations en Suisse qui ont en charge des requérants d'asile. A la lumière de ce tableau, on remarque que la CRF a travaillé avec efficacité. En effet, les charges d'encadrement du personnel ont toujours été adaptées consciencieusement à l'évolution des requérants d'asile. La CRF a donc donné avec des ressources en personnel en dessous de la moyenne admise de 3%.

Enfin, à la troisième question, « La CRF a-t-elle appliqué les principes humanitaires dans son travail d'encadrement des requérants d'asile ? », le Directeur convient qu'il s'agit d'une question difficile à trancher, car il faudrait pour cela connaître le taux de satisfaction des personnes encadrées, c'est-à-dire les requérants eux-mêmes. Il est difficile d'apprécier le degré d'humanité que vous mettez ou ne mettez pas, dans le travail de tous les jours. Qui peut, en effet, voir que, dans le cadre de votre mission, non seulement sur le plan administratif mais sur le plan humain, les collaborateurs travaillent avec humanité. Qui viendra, par exemple, relever que vous avez remis des cadeaux de Noël aux enfants requérants d'asile ? Qui va s'inquiéter si les requérants d'asile disposent d'une écoute suffisante ou bénéficient d'un véritable soutien moral ?

Si on ne peut affirmer que la CRF a appliqué les principes humanitaires, on peut cependant clairement admettre qu'elle a tout fait pour les appliquer, notamment en établissant une charte élaborée spécialement à l'attention des collaborateurs concernés et qu'elle s'est dotée de moyens nécessaires pour remplir une mission difficile dans le respect de la personne humaine.

#### 4. Présentation des comptes 2007

Le bilan et le compte d'exploitation 2007 sont présentés par **le Directeur**. Celui-ci relève que le compte d'exploitation au 31.12.07 présente un bénéfice de CHF 21'008, lequel peut être rajouté au capital propre de l'Institution qui s'élève à CHF 141'574.73.

Au niveau du bilan, les passifs et actifs s'élèvent à CHF 3'758'806 et les fonds propres à CHF 162'582.87.

Suite à la présentation des comptes, aucune remarque ni question n'est posée dans l'assemblée.

#### 5. Rapport de l'Organe de révision

Monsieur **Paul Peiry**, mandaté pour la révision des comptes, déclare devant l'Assemblée qu'il a examiné les comptes annuels en procédant à des analyses par sondage. Il a apprécié la manière dont les règles relatives à la présentation des comptes ont été appliquées, les décisions significatives en matière d'évaluation ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Monsieur Paul Peiry recommande à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes annuels qui lui sont soumis.

#### 6. Décharge au Comité

##### Décision :

**Le Président** soumet à l'approbation de l'Assemblée générale les comptes de bilan et d'exploitation 2007 de l'Association. Au vote, les comptes sont approuvés à l'unanimité, sans opposition.

#### 7. Nomination de l'Organe de révision

**Le Président André Liaudat** rappelle que c'est l'Assemblée générale, en vertu de l'article 15 des statuts, qui nomme l'Organe de révision pour contrôler les comptes annuels de l'Association. Le Comité propose, ainsi, de renouveler la confiance à Monsieur Paul Peiry qui est titulaire d'un diplôme fédéral d'expert-comptable et qui est membre de la Chambre fiduciaire. M. Peiry répond aux critères de qualification et aux standards de compétences imposés dans la branche.

##### Décision :

Avant de passer au vote, **le Président** demande à l'Assemblée s'il y a d'autres propositions. Constatant que ce n'est pas le cas, M. Liaudat soumet la proposition au vote et constate qu'il n'y a pas d'opposition. Monsieur Paul Peiry est donc désigné comme Organe de révision pour la révision des comptes 2008.

## 8. Présentation de la nouvelle organisation de l'Institution

Le Directeur, **Charles Dewarrat**, présente le nouvel organigramme de la CRF au 1er janvier 2008. Il relève la disparition des traditionnelles division Requérants d'asile, division Santé et division Activités sociales, lesquelles seront remplacées au 1er janvier 2008 par six nouveaux services, à savoir :

- Le service Migration, Intégration
- Le service Formation
- Le service Promotion de la santé et Prévention
- Le service Aide aux familles
- Le service Activités sociales
- Le service Textiles

## 10. Divers

Avant de passer à la rubrique des divers, le **Président Liaudat** passe la parole à M. Daniel Biedermann, Directeur de la CRS.

**M. Biedermann** rappelle que c'est la troisième fois qu'il a l'occasion d'assister à une assemblée générale de CRF et que c'est pour lui un grand plaisir de se retrouver ici à Bulle. Le Président Rhinow regrette de ne pouvoir être présent et il a prié son Directeur de transmettre ses chaleureuses salutations et ses vœux de succès dans les activités de l'Institution fribourgeoise.

**M. Biedermann** relève ensuite que, si ses contacts avec les membres et les collaborateurs de la CRF n'ont été que sporadiques, ceux entretenus par le Président Liaudat et le Directeur Dewarrat ont été excellents, réguliers et variés. Cette énumération est un faible portrait de la grande diversité des activités de l'Institution fribourgeoise et des ses engagements en faveur des plus vulnérables. La CRF et ses représentants jouent, à cet égard, un rôle important et hautement apprécié. Concernant la perte du mandat Asile, le Directeur rappelle que la CRS a également elle-même fait l'expérience de la perte de mandats, tels que l'examen sanitaire de frontières tout comme le mandat relatif à la surveillance et au contrôle de qualité dans la formation professionnelle. En trois ans, le siège a dû réduire son effectif de près de 20%. Ces expériences sont, certes, douloureuses mais elles peuvent être aussi salutaires.

Enfin, **M. Biedermann** informe que cette Assemblée générale est la dernière qu'il aura le privilège de vivre pendant les sept ans passées à la direction de la CRS. Dans dix jours, il prendra, en effet, une retraite anticipée, ce qui ne signifie pas qu'il va se retirer totalement de l'engagement bénévole, ni même professionnel.

Le **Président Liaudat** remercie M. Biedermann pour son intervention et lui remet un cadeau souvenir de la CRF (corbeille avec divers produits du terroir) sous les applaudissements de l'Assemblée.

### **Allocution de M. Jutzet, Conseillers d'Etat.**

Le **Conseiller d'Etat** relève le vaste champ d'activités développé par la CRF. En ce qui concerne le changement de mandataire au niveau de l'asile, il comprend l'amertume ressentie par la Croix-Rouge fribourgeoise et ne conteste pas les chiffres ainsi que le rapport présenté par la direction. Il estime que l'Institution fribourgeoise a effectivement bien rempli son mandat. Toutefois, comme chaque institution de l'Etat, la CRF est soumise au marché public.

### **Hommage à la division Requérants d'asile**

En hommage aux 24 années d'activité de la division Requérants d'asile, l'Institution présente un diaporama musical d'environ 12 minutes (ce diaporama existe sur disque numérique en programme power point, disponible auprès de la CRF/ archives 2008)

Aucune remarque n'étant formulée dans les divers, **le Président** clôt l'Assemblée à 19h20 en invitant les personnes présentes à participer à l'apéritif qui est offert dans la salle. Il tient à remercier chacune et chacun pour sa participation.

La séance est levée sous les applaudissements de l'Assemblée.

Fribourg, juin 2008

Charles Dewarrat  
Directeur